

LA RESIDENCE TEMPORAIRE AVANT LE DEPART

AVANT LE DEPART

Mise à jour octobre 2025 pour les Français

Ce guide est valable pour la ou les personnes désirant faire les démarches par elles-mêmes. Je vous conseille fortement d'avoir un bon niveau d'espagnol pour faciliter les échanges ou en cas de difficulté. Sinon, il est préférable de vous faire aider par des gens dont c'est l'activité ici. Vous en trouverez pléthore sur les différents sites dédiés à l'expatriation au Paraguay. Pour information, il faut compter environ 500€ à 550€ par personne en le faisant soi-même. Les photocopies, les apostilles (accréditation de vos documents par un centre agréé par l'Etat français), les traductions, les authentications et les déplacements.

Plusieurs cas de figures sont abordés en fonction de votre cellule familiale :

1/célibataire, veuf, divorcé sans enfants

2/couple marié (le Pacs n'est pas reconnu) sans enfant

3/couple marié avec enfants

4/ couple non marié avec enfants

copie intégrale de votre acte de naissance à votre mairie de naissance et ce pour tous les membres de la famille. Il peut donc y avoir plusieurs demandes à faire à plusieurs mairies en fonction de la configuration de votre foyer. Pour les veufs et divorcés, les inscriptions en marge de la copie intégrale sont suffisantes. Le nom du signataire et le tampon de la mairie sont indispensables. De même, la mention pour copie conforme doit apparaître sur votre acte.

Démarche :

Sur le site de la mairie de naissance, faire votre demande. Vous la recevrez par courrier (c'est la procédure des mairies). Attention aux délais postaux qui se sont considérablement allongés. N'hésitez pas à entamer vos démarches au moins 4 mois avant votre vol. Pour information, vos documents restent valables 3 mois avec une tolérance de 3 mois supplémentaires au Paraguay. Si vous le pouvez, le mieux est de vous rendre au guichet unique de la/les mairies de votre/vos lieux de naissance avec une pièce d'identité, vous l'aurez en suivant.

Prendre le livret de famille avec vous pour les enfants s'ils n'ont pas encore de pièce d'identité [propre.pas](https://www.propre.pas) encore de pièce d'identité propre. GRATUIT

extrait de casier judiciaire. Il vous sera délivré le bulletin n°3.

S'il y a une inscription quelconque sur ce casier, inutile d'aller plus loin, votre demande de résidence au Paraguay n'aboutira pas.

Pour les enfants de 15 ans et plus au jour d'entrée sur le territoire paraguayen, un casier judiciaire sera exigé.

Démarche :

Sur le site service public.fr, faites votre demande en vous identifiant avec un numéro fiscal de référence, identité numérique.....plusieurs possibilités s'offrent à vous. Cela vous permet de télécharger votre casier judiciaire à l'instant. Si vous n'avez rien de cela, le document vous sera envoyé par courrier (délais postaux!). Votre casier DOIT comporter le sceau du Ministère de la Justice et en bas le nom et la signature du chef de service.

ASTUCE : Mettez la même adresse sur votre demande de casier judiciaire que celle de votre passeport. Les services de l'immigration sont très scolaires et pointilleux. Cela pourra éviter tout malentendu. Si vous êtes mariés avec des adresses différentes sur les passeports, n'en mettez qu'une. Celle de Monsieur est préférable. La société paraguayenne est semblable à celle de la France des années soixante. Elle s'affranchit de tout ce qui n'est pas la cellule familiale, papa, maman, enfants.

GRATUIT

Passeport en cours de validité au moins 6 mois après votre date d'arrivée, sachant qu'il faut environ 3 mois pour cette procédure. C'est valable pour tous les membres de la famille, quel que soit l'âge. Il est donc nécessaire de prévoir un passeport pour tous.

Acte de mariage pour les personnes mariées non divorcées. Pour les cas 2 et 3.

Démarche :

Sur le site de la mairie de votre mariage, demandez l'acte de mariage. Une feuille vous sera adressée.

GRATUIT

Livret de famille pour justifier de votre parentalité pour les enfants de moins de 15 ans au jour d'entrée au Paraguay.

Une fois que vous avez réuni TOUS ces documents en fonction de la configuration de votre cellule familiale, rendez-vous sur le site apostille.notaires.fr

Faites-le depuis un ordinateur. Entrez dans le menu, renseignez la requête. Il n'y a que 15 centres agréés pour l'apostille, ce sont les Chambres Interrégionales (ou interdépartementales) des Notaires. Vous êtes automatiquement dirigé vers le centre d'apostille de votre lieu de résidence, mais il n'y a pas d'obligation. Par exemple, sur Paris le délai d'apostille est entre 4 et 8 semaines! A Bordeaux, ce sont 8 jours ouvrés. AUCUN autre notaire ne peut se prévaloir d'un tel agrément pour l'apostille.

Vous devrez imprimer et joindre le récépissé de votre demande (il y a un numéro de dépôt) à tous les documents à envoyer par courrier ainsi qu'une enveloppe suffisamment affranchie avec votre adresse postale pour le retour de vos documents. Le retour des documents avec les apostilles correspondantes se fera SI vous n'avez pas de numéro fiscal de référence, d'identité numérique ou autre, uniquement par courrier.

Mon conseil est de pouvoir télécharger les documents apostillés. Rapide, simple et on ne perd pas de temps avec la Poste.

En règle générale, si votre centre d'apostille n'est pas loin de votre domicile, allez porter tous vos documents avec votre récépissé et vous gagnerez du temps sur les délais postaux. Idem pour le ou les copies intégrales d'acte de naissance. Je vous conseille d'imprimer tout en couleur. Le cadre des apostilles sortira en jaune et les tampons en bleu sur les autres documents. Ce n'est pas forcément indispensable, mais cela donne plus d'authenticité aux documents que vous apportez.

A savoir que CHAQUE apostille coûte 12 €.

CAS CONCRETS :

Célibataire, veuf, divorcé...Besoin du casier judiciaire et de la copie intégrale de l'acte de naissance ainsi que des apostilles correspondantes. Et évidemment du passeport en cours de validité au moins 6 mois après la date de retour Europe. Pour ceux qui décident de ne prendre qu'un aller, prévoir un passeport valable au moins 2 ans et demi après la date d'entrée au Paraguay (2 ans considérant la résidence temporaire plus 6 mois). Dans le cadre d'une demande de cédula paraguayana ou carte d'identité paraguayenne, un prochain article en précisera les modalités.

Coût des apostilles 2x12 = 24€

Couple marié avec un enfant de 16 ans et un enfant de 11 ans...Besoin du casier judiciaire apostillé pour Monsieur, Madame et l'enfant de 16 ans, copie intégrale de l'acte de naissance apostillé de chacun des 4 membres de la famille, copie de l'acte de mariage apostillé, copie du livret de famille apostillé concernant l'enfant de 11 ans.

Passeport pour les parents et les enfants.

Coût des apostilles 9x12 = 108€

Révision #7

Créé 2024-09-02 19:58:06 UTC

Mis à jour 2025-11-19 23:39:33 UTC par Le Chef Cédric